

Critère de sélection  
Aux programmes étude sport  
Patinage artistique  
École secondaire Le Boisé

Critères d'admissions au programme étude sport patinage artistique

1. Participer aux tests d'admissions (obligatoire), pour être avisé de la date, de l'heure et de l'endroit du test, il doit choisir le programme étude sport patinage artistique à l'école secondaire le Boisé.
2. Être accepté par le responsable du programme à la suite des tests d'admission.
3. Être accepté par l'école secondaire Le Boisé en respectant les attentes de l'école par rapport aux résultats scolaires.
4. Le patineur doit obligatoirement patiner durant la saison estivale (l'été précédant sa sixième année)
5. Le patineur doit être de niveau star 5 et plus lors de son entrée au programme. Donc, lors des tests d'admissions, le patineur devrait patiner aux moins dans la catégorie star 4 et plus. Le saut Axel sera évalué lors des tests d'admissions.
6. Le patineur n'ayant pas le saut axel lors des tests d'admissions, il devra le réussir lors de sa première année du secondaire, si ce n'est pas le cas, il sera exclu du programme étude sport.

Le nombre d'inscription dépend du nombre de places disponible dans le programme. Le nombre maximal étant de 16 patineurs sur la glace.

La priorité sera accordée aux :

1. Patineur de niveau provincial et ce peu importe son club d'appartenance.
2. Patineur star ayant respecté les critères d'admissions. Le patineur star le plus performant ou de plus haut niveau sera priorisé, peu importe son club d'appartenance.
3. Si deux patineurs ont relativement le même niveau, la priorité sera donnée aux patineurs du CPA Victoriaville.

Mylène Langlois  
Responsable du programme étude sport patinage artistique